

# 1. Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** ») ainsi que les conditions contractuelles spécifiques mentionnées le cas échéant sur le devis s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes de produits (ci-après les « **Produits** ») par BATTERY CONCEPT, SAS immatriculée au RCS de BERNAY sous le n° 878 828 714, dont le siège social est sis Le Moulin Prieur – 76230 27290 SAINT PHILBERT SUR RISLE, aux acheteurs professionnels et non professionnels (ci-après le(s) « **Client(s)** »). Numéro de TVA intracommunautaire : FR61 878 828 714.

BATTERY CONCEPT se réserve en outre le droit de mettre à jour les présentes CGV à tout moment

Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande et les CGV sont susceptibles d'être adaptées ou modifiées à tout moment.

Les CGV ont été portées à la connaissance du Client préalablement à la conclusion de la vente.

Toute validation, en apposant sa signature et l'acceptation du bon de commande par le Client, emporte de sa part son adhésion pleine et entière aux CGV.

## 2. Commande

### 2.1. Formation du contrat

Par commande, il faut entendre tout ordre portant sur les Produits, tels que décrit dans les offres commerciales ou devis proposés par BATTERY CONCEPT, et acceptés par écrit par le Client.

Les devis et propositions commerciales réalisés par BATTERY CONCEPT ont une validité de 1 mois et sont établis sans frais pour le Client. Ils constituent les conditions particulières venant compléter ou le cas échéant modifier les CGV.

Le Client s'engage à ce que la personne passant commande soit habilitée à passer des commandes auprès de BATTERY CONCEPT. BATTERY CONCEPT ne saurait être tenue pour responsable de tout litige en cas de commande passée par une personne non habilitée.

Toute commande, pour être prise en compte, doit être passée par écrit ou communiquée par courrier électronique à l'attention de BATTERY CONCEPT ou par son formulaire de contact sur le site internet, directement au contact commercial ou à l'adresse courriel suivante [contact.batteryconcept@gmail.com](mailto:contact.batteryconcept@gmail.com), Téléphone : 06 07 25 30 64.

L'acceptation du devis constitue un engagement ferme et définitif, non annulable, quant aux Produits, prix et quantités énoncés. En effet, nos produits sont fabriqués sur mesure et nos prix sont fixés en fonction du volume commandé. Il en sera de même lorsque le Client a la qualité de consommateur. En effet, en vertu de l'article L. 221-28 du Code de la consommation, « *Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : (...) 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés* ».

La vente est réputée conclue à la date d'acceptation de la commande par BATTERY CONCEPT.

Lors de sa commande, le Client s'engage à fournir à BATTERY CONCEPT des informations correctes et à jour, notamment s'agissant de l'adresse de livraison. BATTERY CONCEPT se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires au Client dans le cas où il aurait fourni des informations erronées lors de sa commande et notamment en cas d'erreur sur l'adresse de livraison indiquée, entraînant une relivraison par le transporteur.

### 2.2. Cas particuliers

Les frais d'outillage et leur approvisionnement éventuellement engagés pour une fabrication spéciale restent entièrement à la charge du Client.

Pour établir un devis, BATTERY CONCEPT se base sur les éléments techniques fournis par le Client dans le document intitulé « Cahier des Charges » pour le dimensionnement, la programmation et les essais des batteries. Si une ou plusieurs informations sont constatées différentes ou erronées entre le « Cahier des Charges » et l'exigence technique du Client lors de la livraison, BATTERY CONCEPT ne saurait être tenue pour responsable du mauvais fonctionnement des produits vendus. Le temps et les composants nécessaires pour apporter des modifications techniques feront l'objet d'un devis supplémentaire.

BATTERY CONCEPT se réserve le droit d'annuler une commande, même après confirmation, si les garanties de paiement offertes par le Client paraissent insuffisantes et ce, sans qu'il puisse lui être réclamé la moindre indemnité.

### 2.3. Appels de livraison des Clients professionnels

La livraison peut être effectuée à la date convenue sur appels de livraison. Dans cette hypothèse, les dates de début et de fin de la période au terme de laquelle ces quantités auront dû être appelées par le Client doivent être précisées, sans pouvoir excéder une période de 6 mois. Passé ce délai, BATTERY CONCEPT se réserve le droit de livrer et facturer les produits non réceptionnés dans les délais convenus. Nous faisons le maximum pour honorer vos appels de livraison (date de livraison et quantité de produits souhaitées) étant précisé qu'un délai de DEUX mois entre l'appel et la livraison est préconisé.

### 2.4 Annulation de la commande

En cas d'annulation de la commande, en dépit de son interdiction prévue à l'article 2.1 ci-dessus, l'acompte versé restera acquis à BATTERY CONCEPT pour les frais engagés (notamment équipements spécifiques, frais d'étude, dépenses de main d'œuvre et d'approvisionnement, outillages) et pour toutes les conséquences directes et indirectes qui en découlent. Il en ira de même lorsque le Client a la qualité de consommateur. En effet, l'article L.214-3 du Code de la consommation dispose que les articles L.214-1 et suivants ne sont pas applicables aux commandes spéciales sur devis ni aux ventes de produits dont la fabrication est entreprise sur commande spéciale de l'acheteur.

### 2.5 Modifications du contrat – Effets sur les stocks

BATTERY CONCEPT établit des stocks (tels que matières, outillages spécifiques, encours, produits finis), en fonction des besoins du Client et dans son intérêt, soit sur une demande explicite de celui-ci, soit définis de manière à honorer les programmes prévisionnels annoncés par lui.

Toute modification, inexécution ou suspension du contrat liant BATTERY CONCEPT à un Client professionnel ne permettant pas l'écoulement des stocks dans les conditions prévues au contrat entraînera une renégociation des conditions économiques initiales permettant l'indemnisation de BATTERY CONCEPT.

## **3. Livraison**

### 3.1. Délais et conditions

Le délai de livraison est précisé dans les conditions contractuelles spécifiques que constitue le devis.

Le délai indiqué est en outre de plein droit suspendu par tout événement indépendant du contrôle de BATTERY CONCEPT et ayant pour conséquence de retarder la livraison.

En toute hypothèse, la livraison dans le délai ne peut intervenir que si le Client est à jour de toutes ses obligations à l'égard de BATTERY CONCEPT. En tout état de cause, BATTERY CONCEPT ne saurait être tenue

pour responsable en cas de retard ou défaut de livraison imputable à des informations erronées transmises par le Client lors de sa commande.

Les Produits sont réputés avoir été livrés :

- dès mise à disposition du Client à destination sur le moyen de transport arrivant, sans être déchargés à l'adresse de livraison mentionnée lors de la commande, si le Client a la qualité de professionnel ;
- au moment de la délivrance s'agissant des Clients consommateurs et non-professionnels, étant précisé qu'on entend par délivrance le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

### 3.2. Zones d'expédition

Battery Concept livre ses Produits en France métropolitaine et Union Européenne.

### 3.3. Transport – Transfert des risques

La livraison peut être effectuée :

- Soit par la remise directe de la marchandise au Client – selon conditions et accord de BATTERY CONCEPT au préalable. Le Client devra prévoir un moyen de chargement adapté.
- Soit au lieu indiqué par le Client lors de la commande.

Il incombe au Client, sauf stipulations contraires, d'assurer les frais et risques du transport des biens vendus postérieurement à la livraison. Si cette livraison est retardée pour une raison indépendante de notre volonté, elle sera réputée avoir été effectuée à la date convenue.

Le Client doit assurer, à ses frais, la garde et l'entretien des Produits en parfait état d'utilisation.

En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine, le Client est l'importateur du ou des Produits concernés. Le Client assumera les formalités douanières, le paiement des droits et taxes dus en raison de l'importation et le déchargement des marchandises à destination.

Dans le cas où les Produits seraient livrés par remise directe au Client, il appartiendra au Client de respecter toutes les consignes de sécurité et de transport fournies par BATTERY CONCEPT. A compter de la prise en charge par le Client des Produits, BATTERY CONCEPT ne saurait être tenue pour responsable en cas de dommage sur les Produits, le Client ou des tiers.

## **4. Emballage**

BATTERY CONCEPT se réserve le droit de choisir l'emballage en fonction de la réglementation en vigueur pour le transport des Produits soumis à réglementation spécifique.

## **5. Réception des Produits par les Clients professionnels**

Le Client doit vérifier à la réception la conformité des Produits livrés aux Produits commandés et l'absence de vice apparent. Si aucune réclamation ni réserve n'est formulée à ce titre par le Client au jour de la réception des Produits, lesdits Produits ne pourront plus être ni repris ni échangés, en application des dispositions de l'article 1642 du Code civil.

En cas de vice apparent ou de non-conformité des Produits livrés aux Produits commandés relevés par le Client dans le délai de vingt-quatre (24h) heures de la réception, BATTERY CONCEPT s'oblige au remplacement des Produits livrés par des Produits neufs et identiques à la commande.

Les conditions pratiques de retour et de remplacement des Produits livrés seront précisées, en temps utiles, au Client.

Les frais occasionnés par la reprise des Produits défectueux et la livraison des nouveaux Produits sont à la charge exclusive de BATTERY CONCEPT.

Il incombe au Client de faire, le cas échéant, toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur et d'exercer tout recours contre celui-ci dans les formes et délais légaux.

En cas d'avarie ou de Produit manquant, le Client devra formuler toutes les réserves utiles au transporteur, par des mentions précises sur le récépissé de transport, confirmées par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les trois jours ouvrés qui suivent la réception, faute de quoi la réclamation ne pourra être prise en considération.

Le Client devra en outre prévenir BATTERY CONCEPT.

## **6. Prix**

### 6.1. Prix

Sauf conditions particulières expresses, les prix des Produits vendus sont ceux figurant dans le devis au jour de la commande. Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs. Ils sont exprimés en euros et stipulés hors taxes, frais de livraison et emballage exclus. Par voie de conséquence, ils seront majorés des frais de livraison et d'emballage, du taux de TVA applicable au jour de la commande en fonction du pays où est domicilié le Client et de toute nouvelle taxe instituée.

### 6.2. Modalités de paiement

Le règlement des commandes s'effectue soit par virement France, soit par chèque.

Sauf stipulation contraire au devis, le paiement est effectué comptant à réception de la facture. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.

En aucun cas, les paiements qui sont dus à BATTERY CONCEPT ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque réduction ou compensation sans accord écrit de la part de BATTERY CONCEPT.

### 6.3. Retards de paiement

À défaut de paiement à échéance, des pénalités égales à TROIS FOIS le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande seront appliquées de plein droit à compter du premier jour de retard sans mise en demeure préalable.

S'agissant des Clients assujettis au Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, outre ces pénalités de retard, une obligation pour le débiteur de payer une indemnité forfaitaire de quarante (40€) euros pour frais de recouvrement.

Tout paiement qui est fait à BATTERY CONCEPT s'impute sur les sommes dues quelle que soit la cause, en commençant par celles dont l'exigibilité est la plus ancienne.

À défaut de tout paiement du prix à son échéance, BATTERY CONCEPT pourra de plein droit résoudre la vente, trente (30) jours après une mise en demeure restée sans effet, sans préjudice de tous dommages et intérêts susceptibles d'être demandés par BATTERY CONCEPT. La résolution de la vente est adjointe d'une clause pénale à titre d'indemnité constituée par le règlement du prix de vente. BATTERY CONCEPT se réserve en outre, le droit de suspendre toutes les autres commandes du Client en cours.

### 6.4. Facturation

BATTERY CONCEPT établira, dès réception de la commande, une facture en simple exemplaire transmise au Client par email à l'adresse fournie au moment de la commande, ce que le Client accepte expressément.

La facture mentionnera les indications visées à l'article L. 441-9 du Code de commerce.

#### 6.5 Modification de la situation du Client

En cas de dégradation de la situation du Client constatée par un établissement financier ou attestée par un retard de paiement significatif ou quand la situation financière diffère sensiblement des données mises à disposition, la livraison n'aura lieu qu'en contrepartie d'un paiement immédiat.

### **7. Réserve de propriété**

Les Produits sont vendus sous réserve de propriété.

BATTERY CONCEPT conserve la propriété des Produits jusqu'au paiement complet et effectif du prix principal, frais, intérêts et accessoires par le Client.

BATTERY CONCEPT pourra revendiquer les Produits sans délai à défaut de paiement si elle le juge utile et résoudre la vente, dans les conditions prévues à l'article 6.3.

Jusqu'à cette date, la clause réserve de propriété conserve son plein effet.

Ces stipulations ne font pas obstacle au transfert, dès livraison, des risques des Produits vendus.

Le Client s'oblige, en conséquence, à faire assurer, à ses frais, les Produits, au profit de BATTERY CONCEPT, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriété et à en justifier à ce dernier lors de la livraison. À défaut, BATTERY CONCEPT serait en droit de retarder la livraison jusqu'à la présentation de ce justificatif.

### **8. Sous-traitance**

BATTERY CONCEPT se réserve le droit de sous-traiter tout ou partie de la commande. En tout état de cause, BATTERY CONCEPT assumera la responsabilité des conséquences résultant de ses fautes, erreurs ou omissions, ainsi que des fautes, erreurs ou omissions de ses sous-traitants éventuels et causant un dommage direct au Client.

### **9. Cas d'imprévision et de force majeure**

#### 9.1 Force majeure

La responsabilité de BATTERY CONCEPT ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.

#### 9.2 Clause d'imprévision

En cas de survenance d'un événement extérieur à la volonté des parties compromettant l'équilibre du contrat au point de rendre préjudiciable, à BATTERY CONCEPT, l'exécution de ses obligations, les parties conviennent de négocier de bonne foi la modification du contrat. Sont notamment visés les événements suivants : variation du cours des matières premières, modification des droits de douanes, modification du cours des changes, évolution des législations, modification de la situation financière du Client. À défaut d'accord entre les parties dans un délai raisonnable compte tenu des enjeux économiques, BATTERY CONCEPT aura la faculté de mettre fin au contrat moyennant un préavis d'un mois.

## 10. Responsabilité

Le Pays pour lequel nos Produits ne sont pas homologués est :

- Les ÉTATS-UNIS.

BATTERY CONCEPT se réserve le droit de faire évoluer cette liste.

BATTERY CONCEPT ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage direct ou indirect causé, à l'occasion de l'exécution du contrat de vente, par un cas fortuit ou de force majeure.

Dès la livraison des Produits, ou leur délivrance, selon le cas, les risques de perte et de détérioration pèsent sur le Client.

BATTERY CONCEPT se réserve le droit d'apporter à ses fabrications toute modification qu'elle jugera utile ou opportune sans obligation d'appliquer lesdites modifications aux Produits déjà livrés ou en commande.

La capacité et l'énergie nominale de nos batteries sont données à titre indicatif mais ne sont pas contractuelles et peuvent varier en fonction de l'utilisation, de la température de fonctionnement et de stockage, ainsi que des spécificités techniques des cellules des fabricants.

D'autre part, il n'appartient pas à BATTERY CONCEPT d'apprécier l'opportunité du choix des Produits quant à l'usage final auquel le Client les destine. BATTERY CONCEPT ne pourra donc en aucun cas être tenue pour responsable des conséquences d'une utilisation de ses Produits en dehors des cas d'application des Produits listés dans les Conditions Générales de Garantie et d'Utilisation des Produits de BATTERY CONCEPT consultable dans le lien suivant : [https://battery-concept.com/assets/site/pdf/CGGU\\_des\\_produits\\_version\\_22.11.2022.pdf](https://battery-concept.com/assets/site/pdf/CGGU_des_produits_version_22.11.2022.pdf)

ou résultant d'un choix inapproprié du Client, ou de tout dommage résultant de la manipulation des Produits, de leur incorporation à un ensemble, de leur adjonction à ceux d'autres fournisseurs, de leur transport ou de leur stockage.

En toute hypothèse, et quel que soit le fondement de sa responsabilité, BATTERY CONCEPT ne sera en aucun cas tenue d'indemniser ni les dommages immatériels, ni les dommages indirects, ni les dommages imprévisibles au moment de la conclusion du contrat de vente avec le Client.

La responsabilité de BATTERY CONCEPT est exclusivement limitée à la réparation des dommages corporels et matériels directs dont la preuve est fournie par le Client.

Tous chefs de préjudice confondus, BATTERY CONCEPT sera responsable, dans les conditions du droit commun et dans la limite des garanties de son assurance en Responsabilité Civile, sous réserve des dispositions d'ordre public.

Toute procédure de retrait ou de rappel de Produits envisagée par le Client ne pourra être effectuée qu'après concertation et accord écrit de BATTERY CONCEPT.

## 12 Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à une obligation générale de confidentialité portant sur toute information orale ou écrite, quelle qu'elle soit et quel qu'en soit le support (rapports de discussion, plans, échanges de données informatisées, activités, installations, projets, savoir-faire, produits etc.) échangés dans le cadre de la préparation et de l'exécution du contrat sauf les informations qui sont généralement connues du public ou celles qui le deviendront autrement que par la faute ou du fait de l'une ou l'autre des parties.

En conséquence, les parties s'engagent à :

- tenir strictement secrètes toutes les informations confidentielles, et notamment à ne jamais divulguer ou communiquer, de quelque façon que ce soit, directement ou indirectement, tout ou partie des informations confidentielles, à qui que ce soit, sans l'autorisation écrite et préalable de l'autre partie ;
- ne pas utiliser tout ou partie des informations confidentielles à des fins ou pour une activité autres que l'exécution du contrat ;
- ne pas effectuer de copie ou d'imitation de tout ou partie des informations confidentielles pour d'autre usage que l'exécution du contrat.

Les parties s'engagent à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le respect de cette obligation de confidentialité, pendant toute la durée du contrat et même après son échéance, et se portent fort du respect de cette obligation par l'ensemble de leurs salariés. Cette obligation est une obligation de résultat.

### **13. Données personnelles**

Les données personnelles recueillies auprès des Clients font l'objet d'un traitement informatique réalisé par BATTERY CONCEPT. Elles sont enregistrées dans son fichier clients et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des commandes et des garanties éventuellement applicables.

Le responsable du traitement des données est BATTERY CONCEPT. L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client soit nécessaire.

Dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont l'obligation de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles. En dehors des cas énoncés ci-dessus, BATTERY CONCEPT s'interdit de vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du Client, à moins d'y être contrainte en raison d'un motif légitime.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email suivante : BATTERY CONCEPT Le Moulin Prieur – 76230 27290 SAINT PHILBERT SUR RISLE et/ou à [contact.batteryconcept@gmail.com](mailto:contact.batteryconcept@gmail.com).

En cas de réclamation, le Client peut adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

Le Client est par ailleurs invité à consulter la Politique de Confidentialité à l'adresse : <https://battery-concept.com/fr/mentions-legales>

### **14. Droit applicable – Juridiction compétente**

Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des CGV pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pu être résolues entre BATTERY CONCEPT et le Client seront soumis au tribunal dans le ressort duquel le siège social de BATTERY CONCEPT est établi (Bernay).

Par dérogation à ce qui précède, s'agissant des Clients ayant la qualité de consommateurs ou d'acheteurs non-professionnels, ceux-ci doivent s'adresser en priorité au Service client de BATTERY CONCEPT à l'adresse suivante :

Le Moulin Prieur – 27290 SAINT PHILBERT SUR RISLE et/ou à [contact.batteryconcept@gmail.com](mailto:contact.batteryconcept@gmail.com).

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service clientèle ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de 30 jours, le Client peut soumettre gratuitement le différend l'opposant à BATTERY CONCEPT à un médiateur.

Il contactera alors [] la SAS Médiation Solution :

- soit par courrier en écrivant à SAS Médiation Solution

222 chemin de la Bergerie

01800 SAINT JEAN DE NIOST

Tél : 04 82 53 93 06

- soit par courriel à [contact@sasmediationsolution-conso.fr](mailto:contact@sasmediationsolution-conso.fr)
- Soit en remplissant le formulaire de saisine en ligne à l'adresse suivante <https://www.sasmediationsolution-conso.fr>

Quel que soit le moyen de saisine utilisé, le médiateur exige les éléments suivants :

- les coordonnées postales, téléphoniques et électroniques du demandeur ;
- le nom et l'adresse de notre entreprise ainsi que son numéro d'enregistrement chez Sas Médiation Solution, à savoir : 60016/LMD/2303 ;
- un exposé succinct des faits. Le consommateur précisera au médiateur ce qu'il attend de cette médiation et pourquoi ;
- copie de la réclamation préalable ;
- tous documents permettant l'instruction de la demande (bon de commande, facture, justificatif de paiement, etc.).

Les parties au litige restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.